

# Prévenir les accidents domestiques

chez les séniors

intoxications  
incendie...

chutes  
coupures...

suffocation  
électrocution...



Comprendre les risques  
c'est mieux les évaluer  
pour les éviter !

Inscription auprès du  
CCAS Pôle Autonomie  
au 02 35 10 60 64

**Jeudi 2 Mai 2024 à 14h30**

Résidence Gaston Marest

27 rue Renelles

**FECAMP**

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Avec le concours financier de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Seine Maritime

